

# Alcool au volant : une année, un projet

Futurs professionnels de la route, plus que quiconque, les élèves de terminale CS2 doivent connaître tous les dangers liés aux comportements à risque à éviter avant de prendre le volant. D'où leur participation au projet Alcool au volant : attention danger. Explications.

Si tout se passe bien, en juin prochain, les élèves de terminale CS2 auront en poche leur BEP Conduite et service dans le transport routier. Si tout se passe bien, ils rejoindront le marché du travail et seront peut-être même sur les routes de France et d'Europe, à bord de leurs poids-lourds. Un métier qui implique un comportement irréprochable. D'où l'idée de mettre en place, au sein de l'établissement, un projet pluridisciplinaire sur le thème *Alcool au volant : attention danger*.

Chaque année depuis 2004, les promotions successives travaillent avec différents partenaires : Daniel Laratte, professeur de conduite routière, Anne Marini, professeur de français, et Stéphane Donas, conseiller principal d'éducation, mais également avec la municipalité de Talange, les sapeurs-pompiers de Hagondange, la brigade de gendarmerie de Maizières-lès-Metz et l'association talangeoise En route pour la vie.

En cette nouvelle édition, et pour compléter ce panel de professionnels, l'équipe a accueilli hier deux nouvelles recrues : Marie-Cécile Thouzeau, vice-présidente, chargée de l'instruction, et Caroline Klein, substitut du procureur, venues du tribunal de Metz. Des magistrates rencontrées pour la première fois le



Outre leurs partenaires habituels, les élèves accueillent cette année deux magistrates, afin de rendre leur projet encore plus complet.



Les élèves préparent un docu-fiction sur les conduites à risque. Elaboration du scénario, tournage... Ils auront chacun leur rôle, de sorte que leur réalisation devienne un véritable support pédagogique.

23 septembre dernier, lors d'une audience de délits routiers à laquelle les élèves de terminale CS2 avaient assisté. Histoire de découvrir les conséquences judiciaires des conduites à risques.

## « Véritable support pédagogique »

Concrètement, ce projet prendra la forme d'un film, qui remplacera ceux réalisés par les aînés des futurs bacheliers. Ce petit docu-fiction retracera les conséquences des diverses conduites à risque d'un chauffeur de poids-lourd, qui aura principalement abusé de la boisson : accident, désincarcération des victimes de la voiture emboutie, constat des forces de l'ordre... « Nous voudrions en faire un, mais en apportant des précisions et en ajoutant le jugement du conducteur », indique Anthony, l'un des élèves. « Ce film est un véritable support pédagogique, ajoute Daniel Laratte, car il sera montré à tous les élè-

ves ». « Et en ajoutant toute la partie judiciaire, il sera beaucoup plus complet », note Stéphane Donas.

Les élèves vont donc se mettre à l'écriture d'un nouveau scénario. « Ils travailleront avec tous les partenaires, dans un souci de vérité et pour affiner le contenu de chaque scène », explique Anne Marini. Il devrait être terminé d'ici au mois de décembre prochain. Le tournage devrait débuter en janvier. Puis, montage, mixage... « Tout doit être prêt pour le mois d'avril, car le film sera présenté lors de la semaine de la sécurité routière ».

Il sera également utilisé dans le cadre du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), « ce qui nous permettra de le montrer aux élèves des collèges de Talange et de Hagondange, assure Anne-Marie Thiebert, procureur-adjoint, ainsi, il aura un impact encore plus important ».

Sandra CRANÉ.